



TRAITEMENT DE BOIS INSECTICIDE, ANTI-TERMITES, FONGICIDE ET ANTI-BLEU

- ▶ **Produit prêt à l'emploi préventif et curatif, en phase aqueuse.**
- ▶ **Applicable sur tous types de bois sans contact avec le sol, exposés ou non aux intempéries.**
- ▶ **Traitement préventif des bois sains, traitement curatif sous certaines conditions.**
- ▶ **Correspond aux classes de risque biologiques 1, 2 et 3 suivant la norme EN 335 et EN 351.**

APPLICATION

S'emploie par trempage court de 1 à 5 minutes suivant les sections de bois. Les bois à traiter doivent être propres. En cas de recoupes ou d'entailles, faire un traitement complémentaire. Peut être utilisé par aspersion, pulvérisation, badigeonnage, trempage ou autoclave.

Après égouttage, maintenir les bois sous abri pendant 3 ou 4 heures. Le séchage est assuré entre 15 et 48 heures. Les bois traités peuvent être mis en contact avec des supports poreux (plâtres, peintures, vernis...)

Suivant la section des bois, la consommation moyenne est de 15 à 20 litres au m³, soit environ 350 g/m² sur bois sec et 250 g/m² sur bois humide. Environ 1 litre pour 5 m².

CONDITIONS D'EMPLOI

Ne pas traiter en cas de gel et éviter de traiter les bois gelés. La solution peut prendre en masse en cas de gel. Après dégel, il suffit d'agiter le mélange qui est réversible au gel. Il est

recommandé de lasser les bois avant immersion. Il est recommandé de procéder au curage des bacs, en moyenne une fois par an, pour éviter l'accumulation de sciures, etc... Ne pas mélanger avec tout autre produit de traitement des bois. Toutes les espèces de chauves-souris et de martinets étant protégées, veiller à ce qu'ils ne soient pas exposés à ce produit.

CARACTÉRISTIQUES

Matières actives : perméthrine (iso) (0.125%), tébuconazole (0.075%), propiconazole (0.075%).

Aspect : liquide incolore

Densité : 1

pH : 7.5

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

d3027-1219



POUR UNE DÉMONSTRATION :
CONTACTEZ VOTRE REPRÉSENTANT ZEP
OU LE SERVICE COMMERCIAL : 02 37 65 50 52

Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société **Pro5** www.pro5.fr
PROTECTION PRÉCONISÉE : gants, lunettes, vêtements de protection.

